Présentation et mode d'emploi

Cinquante ans après l'ouverture du concile Vatican II, à l'occasion de l'« Année de la foi », le pape Benoît XVI nous invite à découvrir ou à approfondir les textes fondamentaux promulgués par le Concile, afin de prendre la mesure du renouveau dont il a été la source pour l'Eglise, et des nombreux fruits qui en ont jailli.

Bien que Vatican II soit, selon le Bienheureux pape Jean-Paul II, « comme une boussole qui permet de s'orienter dans le vaste horizon du troisième millénaire », ses constitutions*, décrets* et déclarations* restent encore largement méconnus. Certes, ces textes ne sont pas d'accès facile et c'est pourquoi, à la demande de notre Archevêque, nous vous invitons à les découvrir « en Eglise ».

Nous pouvez donc, avec d'autres, constituer un petit groupe de 8 à 12 personnes intéressées : pas plus, afin que chacun puisse s'y exprimer. Vos paroisses, services, mouvements, pourront vous y aider. Si vous êtes seul(e), ou pas assez nombreux pour constituer un groupe, vous pouvez vous rapprocher du Service diocésain de formation qui vous aidera à démarrer votre groupe.

Autour d'un animateur que vous aurez choisi au sein de votre groupe, ou d'une personne extérieure qui pourra vous être proposée, et à l'aide du livret que vous avez entre les mains, vous pourrez découvrir ce qu'a dit le Concile sur des grands thèmes de foi qui nous concernent tous en tant que chrétiens.

Ensemble, vous déciderez du rythme et de la durée de vos rencontres en fonction de votre disponibilité et de l'intérêt que vous porterez aux différents thèmes proposés. Si vous souhaitez parcourir l'ensemble du livret, un minimum de 6 à 10 rencontres de 1h30 ou 2h, échelonnées entre octobre 2012 et novembre 2013, semble nécessaire.

Votre animateur n'est pas là pour vous transmettre un savoir mais pour vous aider à réfléchir : son rôle est de veiller à ce que chacun puisse s'exprimer, que les horaires soient respectés et que la discussion reste centrée sur le thème abordé. Il repère les questions posées dans le groupe afin de les communiquer au Service diocésain de formation (contact@formationdeslaics.com) qui s'efforcera d'y répondre de son mieux. Pour instaurer un véritable partage en Eglise diocésaine, il lui fait part également, à l'issue de chaque rencontre, de vos découvertes et de vos réactions.

Pour aider les animateurs des groupes à préparer vos rencontres, des réunions leur seront proposées par le Service diocésain de formation ainsi que des documents complémentaires. Le site internet du Service diocésain de formation www.formationdeslaics.com vous permet de consulter et de télécharger tous les textes de ce livret, ainsi que tous les textes conciliaires.

Le déroulement d'une rencontre

- Temps d'accueil
- Lire et partager
  - ⇒ Chaque section du chapitre est lue à haute voix par les participants, ainsi que les questions proposées pour guider la démarche.
  - ⇒ Après un bref temps de silence, tous ceux qui le souhaitent, peuvent prendre la parole sur les textes ou proposer leurs réponses aux questions.
  - ⇒ Quand chacun a pu donner son point de vue, on passe à la section suivante.
- Prier ensemble
  - ⇒ Ces rencontres étant des temps de partage en Eglise, il est bon qu'elles se concluent par un temps de prière (des propositions vous sont faites à la fin de ce livret).
- Se redire la date et les horaires de la prochaine réunion ainsi que le chapitre qui sera étudié, afin que chacun puisse le lire au moins une fois avant la rencontre. L'animateur pense à transmettre vos réactions et les questions posées dans le groupe au Service diocésain de formation (contact@formationdeslaics.com).